

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA MARTRE

Séance ordinaire du conseil tenue le 5 décembre 2022 à
l'édifice municipale, au 9 avenue du Phare

Étaient présent(e)s :

Monsieur Yves Sohier, maire
Madame Marie-Laure Rioux, conseillère
Madame Valérie Bertrand Lemay, conseillère
Monsieur Rémy-Richard Leclerc, conseiller
Monsieur Marc-André Diné, conseiller
Madame Guylaine Marin, conseillère
Monsieur Alphonse Dion, D.G. par intérim

Absence :

VÉRIFICATION DU QUORUM-OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, M. Le Maire Yves Sohier, ouvre la séance à 19h et souhaite la bienvenue aux membres du conseil et M. Alphonse Dion, directeur général par intérim agit comme secrétaire.

M. Le Maire fait la lecture de l'ordre du jour;

Séance ordinaire du 5 décembre 2022

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Mot de bienvenue
3. Adoption de l'ordre du jour

4. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 novembre 2022
5. Résolution pour adopter les paiements des fournisseurs d'octobre et novembre 2022 – Chèques et prélèvements. NOVEMBRE CHÈQUES(43 553.45\$)
6. Résolution pour maintenir le compte à une signature pour le service **ACCÈS D AFFAIRES**
7. Résolution pour faire un don à la Guignolée 2022
8. Avancement des États financiers 2017
9. Résolution pour le paiement des frais juridiques Stein Monast
10. Candidatures au poste de D.G. et Trésorier(ère)
11. Recherche de préposé à l'entretien
12. Résolution au MTQ pour demander de fournir à la municipalité des réducteurs de vitesse (Ballards) et du marquage de sol.
13. Résolution d'appui au MADA
14. Affaires nouvelles :
 - a)CENTENAIRE DE LA MUNICIPALITÉ – CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DE LA MARTRE POUR L'ORGANISATION
 - B)Rencontre intermunicipale La Martre – Marsoui – Réf. Poste de D.G.
15. Période de questions
16. Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ PAR MME LA CONSEILLÈRE MARIE-LAURE RIOUX ET UNANIMENT RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME GUYLAINE MARIN ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 novembre 2022

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VALÉRIE BERTRAND LEMAY ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le paiement des comptes fournisseurs soumis par le D.G. pour les mois d'octobre et novembre 2022. -Chèques et Prélèvements **NOVEMBRE CHÈQUES (43 553.45\$)**

RÉSOLUTION : 2022-12-152 – RÉSOLUTION POUR MAINTENIR LE COMPTE À UNE SIGNATURE POUR LE SERVICE ACCÈS D AFFAIRES

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-LAURE RIOUX ET UNANIMEMENT RÉSOLU que le compte de service **ACCÈS D AFFAIRES** soit opérationnel à une signature.

**RÉSOLUTION : 20242-12-153 – RÉSOLUTION DEMANDE DE DON
LA GUIGNOLÉE 2022**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER MARC-ANDRÉ DINEL ET UNANIMEMENT RÉSOLU de faire un don de cinquante dollars (50\$)

AVANCEMENT DES ÉTATS FINANCIERS 2017

Monsieur le maire Yves Sohier informe que les états financiers sont en révision pour la finalisation de ces derniers.

**RÉSOLUTION : 2022-12-154 – RÉSOLUTION POUR LE PAIEMENT
DES FRAIS JURIDIQUES STEIN, MONAST**

IL PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE GUYLAINE MARIN ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le paiement final en FIDEICOMMIS des frais juridiques au montant de **4 177.01\$** au cabinet d'avocats **STEIN, MONAST**

CANDIDATURES AU POSTE DE D.G. ET TRÉSORIER(ÈRE)

Deux personnes ont postulées pour le poste. Il est convenu de céduer une rencontre avec les deux personnes.

RECHERCHE DE PRÉPOSÉ À L'ENTRETIEN MÉNAGER

Suite au refus de l'ancien préposé d'effectuer l'entretien, la municipalité doit embauché une nouvelle personne. Deux personnes ont signifiées leur intérêt à ce jour et un contact sera fait avec celle-ci dans le but de régulariser ce poste.

**RÉSOLUTION : 2022-12-155 – RÉSOLUTION POUR DEMANDE DE
SERVICE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS (MTQ)**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER REMY-RICHARD LECLERC ET UNANIMEMENT RÉSOLU de déposer une demande officielle au **MTQ** Suite à la rencontre du 27 octobre 2022, la municipalité de la Martre demande au **MTQ** de planifier, d'évaluer et d'effectuer, le cas échéant , le marquage au sol nécessaire à la traverse de piéton sur le pont, de même que l'installation de bollards flexibles sur la route 132.

**RÉSOLUTION : 2022-12-156 – RÉSOLUTION D'APPUI AU
PROGRAMME DE SOUTIEN MUNICIPALITÉ AMIE DES AINÉS (MADA)**

CONSIDÉRANT QUE La municipalité a adopté sa nouvelle politique et son plan d'action Municipalité amie des aînés au printemps 2022;

CONSIDÉRANT QUE Le programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés/ Volet 2- *Soutien à la mise en œuvre de plans d'action en faveur des aînés* du secrétariat des aînés du ministère de la Santé et des Services Sociaux offre aux MRC une aide financière représentant 50% des dépenses admissibles jusqu'à concurrence de 75 000\$ sur 36 mois pour l'embauche ou la mobilisation d'une ressource à la coordination de la mise en oeuvre et du suivi des plans d'action en faveur des aînés;

CONSIDÉRANT QUE La municipalité pourrait bénéficier des impacts positifs de soutien, de la concertation et du partage d'information et d'expertise que pourrait favoriser l'embauche ou la mobilisation d'une ressource à la coordination de la mise en œuvre et suivi des plans d'action en faveurs aînés au sein de la MRC de la Haute-Gaspésie;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Madame la conseillère GUYLAINE MARIN et unanimement résolu

De confirmer la participation de la municipalité à la démarche collective de mise en oeuvre des plans d'actions Municipalités amie des aînés des municipalités et de la MRC de la Haute-Gaspésie de manière concertée;

Que le conseil de la municipalité appui la MRC de la Haute-Gaspésie pour le dépôt d'une demande collective d'aide financière dans le cadre du Programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés/ Volet 2 – *Soutien à la mise en œuvre de plans d'action en faveur des aînés* du secrétariat des aînés du ministère de la santé et des services sociaux.

AFFAIRES NOUVELLES :

- a) La municipalité fêtera ses cent ans en 2023 et la Corporation de développement formera un comité qui ce chargera de la programmation de toutes les activités.
- b) Une rencontre sera mise de l'avant avec la municipalité de Marsoui pour discuter d'une coopération intermunicipale pour l'embauche d'un directeur général ou directrice générale.

PÉRIODE DE QUESTIONS :

Aucunes questions de l'assistance

L'ordre du jour étant épuisé, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VALÉRIE BERTRAND LEMAY ET UNANIMEMENT RÉSOLU que la séance soit levée à 19h32.

Yves Sohier
Maire

Alphonse Dion
directeur général par intérim.